

---

## PROPOSITION DE STAGE

---

### Contexte

Le massif du Mondarrain fait l'objet depuis 1996 d'une convention de gestion entre le Conservatoire d'espaces naturels d'Aquitaine et les communes d'Ixassou et d'Espelette.

La zone en gestion, d'une superficie de 940 ha (dont 20 ha de zones humides), regroupe un ensemble de placages tourbeux d'une grande valeur écologique et patrimoniale dans le secteur. Outre des inventaires et suivis écologiques qui permettent une meilleure évaluation de ce patrimoine naturel, des mesures de gestion ont été menées pour la préservation et la restauration de ces zones tourbeuses.

L'année 2019, dernière année du troisième plan quinquennal de gestion du site, sera l'occasion de dresser un bilan des actions menées et leur résultat d'un point de vue écologique, et d'élaborer un nouveau plan de gestion pour le site.

### Objectif du stage

Dans le cadre de la rédaction du bilan de gestion quinquennal 2015-2019 et pour la mise en place du plan de gestion 2020-2024 le stagiaire, en appui au chargé de missions, se verra confier les tâches suivantes :

- Réactualisation de la cartographie des unités écologiques du site (avec une précision cartographique particulière pour les milieux humides)
- Conduite de suivis floristiques (suivis des placages tourbeux) et possibilités de suivis faunistiques (rhopalocères, odonates, orthoptères) selon les compétences du candidat.
- Contribution à la réalisation du bilan des suivis écologiques et des mesures de gestion depuis 2015 et antérieurement (analyses statistiques envisageables)
- Proposition de mesures de gestion conservatoire et de suivis écologiques pour le nouveau plan de gestion

### Principaux résultats attendus

- Rapport de suivis écologiques (résultats, analyses et propositions de gestion)
- Cartographie des unités écologiques du site

### Le stage

**Lieu :** Massif du Mondarrain – Ixassou, Espelette (64) / **Bureau :** Urt (64) - distance 35 km

**Période :** de mars/Avril à septembre 2019 - **Durée :** 6 mois

**Maître de stage :** Thorsen ANDRONIK, chargé de missions sur la montagne basque

**Indemnisation :** minimum légal en vigueur soit 15% du plafond de la sécurité sociale. Les frais kilométriques engagés lors de l'utilisation d'un véhicule personnel seront remboursés sur la base d'un forfait défini par le Bureau de l'association. Tous les autres frais engagés seront remboursés sur présentation des justificatifs, sur la base des frais réels et non forfaitaires

### Profil

**Niveau :** Bac + 4 ou 5

**Connaissances** en écologie et naturalistes souhaitées (notamment botanique et phytosociologie).

**Compétences :** Bonne maîtrise des outils de terrain (Flore, typologies) et de cartographie (QGis/ArcGIS)

Bonne maîtrise des statistiques souhaitées

Capacité d'analyse, de rédaction et de synthèse

Bonne condition physique (nombreux déplacements en montagne)

**Autre :** Permis B et véhicule personnel

Envoyer CV+LM avant le 07/01/2019 à : Thorsen ANDRONIK - CEN Aquitaine - secteur Pays Basque/Landes

156 rue de Gascogne, 64 240 URT

Tél : 05 59 70 58 37 - mail : t.andronik@cen-aquitaine.fr